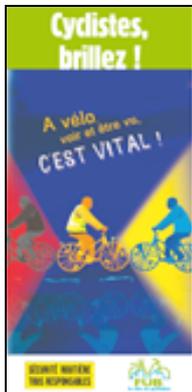


A vélo, voir et être vu, c'est vital : campagne FUB « Cyclistes, brillez ! » du 2 au 8 novembre



La Fédération française des Usagers de la Bicyclette invite ses associations, ses partenaires et tous les défenseurs des modes actifs à se mobiliser et à sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage à l'occasion de sa campagne « Cyclistes, brillez ! » du 2 au 8 novembre 2015.

En effet, à vélo, voir et être vu, c'est vital ! D'autant plus lorsque les journées deviennent plus courtes et que les déplacements quotidiens à vélo se font à la nuit tombée. Les cyclistes croient souvent être vus parce que l'éclairage public est allumé. Mais le cycliste sans éclairage n'est pas visible, et cela peut être à l'origine d'accidents avec les autres usagers de la route.

Du 2 au 8 novembre, plusieurs animations seront mises en place par les associations membres de la FUB dans différentes villes en France pour sensibiliser à l'importance d'un bon éclairage. A retrouver notamment : diagnostic de l'éclairage des vélos et conseils aux cyclistes à Nantes (44) les 2 et 5 novembre, à Douai (59) les 3 et 6 novembre et à Reims (51) dès le 2 novembre ; à Bourg-en-Bresse (01), tenue d'un stand pour sensibiliser au matériel d'éclairage et organisation d'une balade à vélo à la nuit tombée le 4 novembre ; à La Flèche (72), balade crépusculaire à vélo le 6 novembre ; à Montpellier (34), vélorution de nuit et concours de la plus belle illumination de vélo le 7 novembre...

Pour contacter nos associations : www.fubicy.org/associations

A l'occasion de cette campagne et du lancement des travaux de préparation du second volet du Plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA), la FUB demande la révision et l'actualisation de la réglementation nationale d'éclairage des vélos, pour offrir une meilleure sécurité aux cyclistes. La FUB propose notamment plusieurs évolutions :

- une fonction « feu de position » à l'arrière pour maintenir la visibilité d'un vélo à l'arrêt (obligatoire en Allemagne, alors qu'en France ce n'est qu'une option, même pas une préconisation),
- un système de feux clignotants à l'arrière, plus visibles qu'un simple feu rouge fixe (autorisé en Grande Bretagne mais interdit en France),
- les flans de pneumatiques pourvus d'une bande réfléchissante (pas encore obligatoires dans l'hexagone),
- de manière générale, des éclairages de qualité dès la fabrication du vélo, notamment par dynamo fixe.

Vous pouvez enfin découvrir un dossier thématique sur l'éclairage des vélos téléchargeable sur www.fubicy.org > Actualités de la FUB > Cyclistes, brillez. Vous y retrouverez la réglementation en vigueur sur les dispositifs d'éclairage et leur homologation, les principaux dispositifs d'éclairage actif, la diversité des accessoires et équipements constituant un éclairage passif, des exemples d'actions ciblées grand public, scolaires ou entreprises, des références de fabricants de matériels...

Contact >

Perrine Burner
Chargée de communication
Tél. 03 88 76 70 86
p.burner@fubicy.org

FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette
Maison des Cyclistes – 12 rue des Bouchers – 67000 Strasbourg
www.fubicy.org

Communiqué